



## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° ~~607~~ /AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2021 DU ..... **17 3 AVR 2021** POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA-CAMPS DES PECHEURS) 14,20 km, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2021, Ligne Fonds Routier.

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre du programme 2021 d'entretien des routes communales sous financement du Fonds Routier, le Maire de la Commune de GALIM, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien du tronçon de route communale (Bamendjing - Ngoya- camps des pêcheurs) 14,20km, dans l'Arrondissement de Galim, département des Bamboutos.

#### 2. Consistance des travaux

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

#### 3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

#### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

#### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **six millions (6 000 000) francs CFA TTC**.

#### 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

#### 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2021 exercice et suivants, Ligne Fonds Routier pour un Montant de 6.000.000 FCFA.

#### 8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **cent mille (100 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Galim Tél : 675 82 72 35, dès publication du présent avis.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Galim Tél : 675 82 72 35, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de douze mille (12 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Galim.

#### 11. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de Galim (secrétariat générale / service technique) , au plus tard le 06/05/21 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 057/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2021 DU 13. Avril. 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA-CAMPS DES PECHEURS) 14,20  
km, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS  
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

#### 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de **soixante-dix (70) points sur cent (100)**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06/05/21 à 11h00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), à la salle de réunion de la Mairie de Galim.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### 14. Critères d'évaluation

##### a. Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de la mention maîtrise d'œuvre ou contrôle et suivi de réalisation sur le registre de commerce ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- attestation de non-abandon de chantier signée sur l'honneur.

##### b. Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- ✓ références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- ✓ moyens matériels et logistiques ;
- ✓ expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;

Chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,

- ✓ méthodologie d'exécution des prestations ;
- ✓ planning d'exécution des prestations ;
- ✓ suggestions du Consultant.

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70% seront retenues pour l'évaluation financière).

#### 15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

#### 16. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Additif

Le Maire de la Commune de Galim se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### 18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim, Tél : 675 82 72 35.

30 AVR 2021

#### Ampliatiions :

- MINMAP/Btos ;
- ARMP ;
- CIPM-TI-MINTP
- Président CIPM ;
- Cameroon Tribune;
- Affichage/Archives

Fait à Galim, le 30 AVR 2021  
Le Maire  
(Autorité Contractante)



M. Méné Christophe  
Officier d'Etat Civil  
1er Adjoint au Maire